



- Comptes rendus du conseil municipal ▾

◀ Retour

A A A



Conseil municipal du 13-10-2014

Catégorie	Conseils municipaux
Date	lundi 13 octobre 2014 18:45
Lieu	Mairie - 4 Rue Saint-Pierre, 33760 Saint-Pierre-de-Bat

Compte-rendu réunion conseil municipal du lundi 13 octobre 2014 à 18h45

Convocation du 2 octobre 2014

Absent excusé : Pierre Abel Simonneau

Secrétaire de séance : Isabelle Simonneau

1. Accès handicapés pour les ERP :

Les travaux de mise aux normes d'accès aux ERP et notamment de la mairie en ce qui concerne notre commune n'ayant pas été exécutés, il est décidé d'adhérer à l'étude de diagnostic pilotée par la commune d'Escoussans et concernant les communes alentour.

La participation pour Saint-Pierre de Bat est de 720 € ht pour l'ensemble des bâtiments publics. L'entreprise retenue après mise en concurrence est VERITAS.

2. Création d'un groupement d'achats voirie :

Suite à une réunion tenue en la mairie de Montignac le 14 mai 2014 les représentants des communes présents ont décidé de créer un regroupement pour les travaux de voirie communale et d'en confier l'étude et le suivi à un bureau d'étude qui sera retenu après mise en concurrence.

Le conseil municipal accente d'adhérer à ce regroupement une année à l'essai à condition que le coût <http://www.saintpierredemat.fr/municipalite/archives-des-conseils-municipaux/19-conseil-municipal-13-10-2014>

Le conseil municipal accepte d'adhérer à ce régime, expérimenté, une année à l'essai, à condition que le coût travaux + maîtrise d'œuvre n'entraînent pas un coût financier excessif par rapport à ce qui se pratiquait jusqu'à ce jour.

3. Cuisine salle polyvalente :

La cuisine de la salle polyvalente étant devenue, depuis la rentrée scolaire, cuisine de la cantine scolaire sous compétence RPI, un nouveau coin cuisine doit être créé. Il sera aménagé dans le garage attenant à la salle. A cet effet une commission chargée de mettre en place et suivre cette opération est créée ; il s'agit de Béatrice Bortoluzzi, Isabelle Gager, Nadine Vincendeau, Philippe Courdille et Olivier Méhats.

4. Emprunt :

La commune rembourse à ce jour deux emprunts pour une annuité globale de 17 407 €. L'un se termine le 15 janvier 2016 et l'autre le 1^{er} octobre 2017.

En conséquence, et ce afin de bénéficier des taux actuels particulièrement bas, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de contracter un emprunt de 80 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine. Il permettra entre autre de poursuivre le financement d'une opération en cours qui est la restauration de l'Eglise ainsi que la mise en place d'une cuisine pour la salle polyvalente, celle existante ayant été convertie en cantine scolaire.

Ce dernier à taux fixe - 1,98% - sur une durée de sept ans et à échéances constantes entraînera une annuité de 12 351,46 € avec un premier versement, à priori, mi 2015.

Le conseil municipal autorise le maire à signer les documents afférents à cette décision d'emprunt.

5. Fusion des communautés de communes :

Suite aux documents relatifs à la préparation de cette réunion qui avaient été envoyés aux conseillers municipaux il est renouvelé la nécessité de commencer à engager une réflexion sur la future obligation de fusion de notre communauté de communes. Réflexion à partir des éléments que nous connaissons que sont SCoT ou SYSDAU, Pays Cœur Entre-Deux-Mers ou Haut Entre-Deux-Mers, nouveau canton (Targon + Cadillac + Saint-Macaire), RPI, collège, bassins de vie, souhait de nos partenaires communautaires actuels, etc.

6. Classement voirie :

Suite à la dissolution de l'Association Foncière de Remembrement de la commune de Gornac, deux voies qui sont sur le territoire de notre commune nous sont rétrocédées ainsi que leur entretien.

Il est décidé d'en inscrire une dans le domaine public communal (voies communales) et l'autre dans le domaine privé (chemins ruraux).

En conséquence celle reliant la VC 15 à la RD 139 devient la VC n° 108 dite de « Mahourat » et ce sur toute sa longueur soit 630 mètres. Celui qui relie la RD 139 au chemin rural des « Linces » devient le CR n° 35 dit de « Ninon » sur toute sa longueur soit 410 mètres.

Il est demandé au maire d'engager la procédure administrative d'inscription sur le tableau de classement des voies communales pour l'une et de classement des chemins ruraux pour l'autre.

7. Questions diverses :

Le repas des Aînés est fixé au samedi midi 17 janvier 2015. Des propositions de menus

Le repas des Amies est fixé au samedi 17 janvier 2015. Des propositions de menus seront demandées au traiteur Rouzié.

Le rassemblement pour la cérémonie du XI novembre est fixé à 11h30 devant la mairie.

Les conseillers souhaitant assister, le jeudi 16 octobre à 11h00, à l'ouverture des plis concernant les travaux de restauration de l'Eglise y sont invités.

La procédure d'achat d'une parcelle pour extension du cimetière étant terminée, une commission est constituée pour encadrer cette opération d'implantation. Il s'agit de Béatrice Bortoluzzi, Isabelle Simonneau, Nadine Vincendeau et Jean-Paul Leredu.

Est accepté le devis pour mises à jour (6 par an) du site communal pour un montant de 115,20 € ttc. De plus il s'avère nécessaire de se faire référencer sur d'autres sites tels que communes voisines, office de tourisme etc...

Les personnes susceptibles de rédiger un article pour le prochain bulletin municipal peuvent dès à présent commencer.

Il est rappelé que le fait de créer une carte communale ne permettrait pas de mettre en place un règlement applicable mais seulement de déterminer des zones constructibles ou pas. Cette dernière possibilité est déjà existante sur notre commune par l'intermédiaire des PAU (Parties Actuellement Urbanisées) et ce dans l'attente d'être intégrés dans un PLUi suite à fusion des communautés de communes et compétence urbanisme assurée par ces futurs EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

Les problèmes de véhicules stationnés à proximité des intersections doivent être résolus et ce afin de rendre la visibilité nécessaire à ces endroits-là.

La séance est levée à 21h10.



CALENDRIER

Août 2017						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6

7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



Voir aussi :

[Autres événements archivés](#)

— [Plan du site](#) | [Mentions légales](#) —

© 2015-2017 Mairie de Saint-Pierre de Bat

Agence web e-33 - Créations internet